



**mercredi 6
décembre 2023**

au Conseil d'État
salle d'Assemblée générale
1 place du Palais-Royal
75001 Paris
18h>20h

COMITÉ D'HISTOIRE DU CONSEIL D'ÉTAT
ET DE LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

LES 30 ANS DE L'ARRÊT BIANCHI

Conférence de **Hafida BELRHALI**,
professeure de droit public à l'université
Grenoble-Alpes, membre du Centre
de recherches juridiques de Grenoble

COMITÉ D'HISTOIRE DU CONSEIL D'ÉTAT
ET DE LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE

mercredi 6 décembre 2023

18h>20h

au Conseil d'État
Salle d'Assemblée générale
1 place du Palais-Royal
75001 Paris

En 1993, l'arrêt Bianchi consacre une hypothèse de responsabilité sans faute au profit du patient victime d'un aléa thérapeutique. À l'occasion des 30 ans de cet arrêt, le Conseil d'État organise une conférence qui reviendra sur les éléments du dossier Bianchi, issu de ses archives, afin d'évoquer la place qu'y tient l'expertise.

L'arrêt Bianchi lui-même illustre la volonté de construire, de toutes pièces, un régime de responsabilité, grandement inspiré par les conclusions de Serge Daël.

La prise en charge de l'aléa thérapeutique relève aujourd'hui de la solidarité nationale et de l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM), faisant donc de la jurisprudence Bianchi une jurisprudence que transitoire.

Elle a toutefois influencé certaines juridictions judiciaires, mais pas la Cour de cassation, conduit la doctrine à se positionner sur une telle œuvre prétorienne et, surtout, incité le législateur à faire sa part.

Cette conférence sera organisée **uniquement en présentiel**.

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles :
<https://www.eventbrite.fr/e/billets-les-30-ans-de-larret-bianchi-753260852487?aff=oddtcreator>

La participation à cette conférence est validée au titre de la formation continue des avocats et magistrats.

Accueil des participants dès 17h30

programme